79e ANNEE. — N° 65. MERCREDI 7 JUIN 1939.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....				1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....				2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(	—	d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(	—	d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Dans le calme incertain qui s'est fait depuis quelques jours en Europe il s'agit de savoir qui tiendra le plus longtemps. Les dictateurs devraient savoir que le temps ne travaille plus pour eux !

D'où vient donc qu'il se soit fait depuis quelques jours une sorte de calme en Europe ? Calme incertain, d'ailleurs, auquel on n'ose croire et sous lequel on a comme la sensation de percevoir, au loin, de confus et sourds grondements !... Mais qui est tout de même un repos après de si terribles alertes et qu'on voudrait tant voir se prolonger et s'approfondir !...

Qu'est-il donc advenu qui ait pu assagir les deux enragés trublions de Rome et de Berlin ? Ce n'est pas eux qui ont changé ! C'est nous ! Ils ne sont pas devenus meilleurs ; ils sont devenus plus prudents. Et leur sagesse se mesure à la grandeur des risques que leur ferait courir un coup de folie !

Hitler n'est assurément pas un fou ! Il a mis trop de perspicacité dans l'appréciation de ses chances, trop de sûreté dans l'exécution de ses plans et trop de promptitude à saisir l'occasion favorable, pour qu'on puisse voir en lui un simple illuminé !

Et sa relative modération actuelle nous est un nouveau témoignage de son sens des réalités. S'il en vient à être sûr, *mais là vraiment sûr*, que tout nouvel acte d'agression déchaînera aussitôt la guerre, s'il est sûr que la réplique est toute prête à partir automatiquement, alors il y a des chances qu'il continue à se tenir sage.

C'est une conviction que la France et l'Angleterre, avec leurs alliés, ont commencé à lui inspirer. Aussi voyez comme il s'est arrêté devant Dantzig, comme il a soudain calmé ses fureurs revendicatrices, depuis que Daladier et Chamberlain lui ont signifié que l'expérience de Munich avait mis fin aux procédures de conciliation !

Est-ce bien vrai ? se demande-t-il. Est-il bien certain que la France et l'Angleterre ne se laisseront pas faire encore une fois ? Et il les tâte de ci de là, par des menaces vagues, par des manœuvres verbales appuyées de préparatifs ostentatoires et d'alliances retentissantes... Ce sont là des épreuves de résistance par lesquelles il veut se rendre compte s'il n'y a pas moyen de les fléchir, si elles ne bluffent pas à leur tour et si elles sont bien résolues à faire ce qu'elles ont dit !

Qu'elles aient faibli, si peu que ce soit, dans l'affaire polonaise et nous aurions déjà vu se renouveller sur Dantzig et le « couloir » le coup de la Rhénanie, le coup de l'Autriche, le coup de la Tchécoslovaquie et celui de l'Albanie. La Pologne serait dès maintenant repoussée de la Baltique et réduite à mourir d'asphyxie dans son territoire séparé du monde !

Les risques de guerre, les chances de paix dépendent donc de nous, de la France et de l'Angleterre alliées. Edouard Daladier a parlé le langage qui convenait quand il a dit : « nous serons toujours disposés à la collaboration, nous ne tolèrerons jamais plus les tentatives de domination. *Et si on attente à la paix, on connaîtra le poids de nos armes.* » Il a ajouté ce qu'il fallait en disant que si l'on espère nous lasser dans cette garde vigilante, on se trompe et que nous tiendrons le temps qu'il faudra !

En fait, c'est une épreuve de ténacité qui nous est imposée ! Quelque chose comme une lutte sans batailles, une rencontre de nations rivales qui mesurent front contre front leurs forces, leurs ressources et leurs volontés !...

Il s'agit de savoir qui tiendra le plus longtemps. Hitler et Mussolini devraient savoir que le temps ne travaille plus pour eux !...

⁂

En fait, les dictateurs, pas encore complètement persuadés que c'est fini de brigander en paix et tout de même gagnés déjà par la crainte de ce qu'il pourrait advenir, n'ont renoncé pourtant à aucune de leurs ambitions. La presse italienne vient de nous en fournir un nouveau témoignage.

Nous demandions l'autre jour à quoi pouvait bien correspondre exactement cette réclamation d' « espace vital », notion toute nouvelle en diplomatie que l'on trouve formulée pour la première fois dans un traité, le traité d'alliance germano-italienne. Cela ne peut pas, disions-nous, être autre chose qu'une revendication de territoires. Cet « espace vital », cet espace qui leur manque, c'est évidemment un espace à conquérir.

Nous ne nous trompions pas. La presse italienne, qui s'était maintenue dans une imprécision volontaire, vient de lever tous les doutes qu'on aurait pu garder. Par l'intermédiaire de M. Virginio Gayda, porte-plume habituel du Duce, *le Giornale d'Italia* a tout récemment expliqué qu'en parlant d' « espace vital », les gouvernants allemands et italiens pensent, en effet, à de nouvelles conquêtes ! Il s'agit bien de « territoires » à s'annexer.

Pour l'instant, *le Giornale d'Italia* borne ses ambitions aux territoires coloniaux. Et il veut bien nous expliquer sur quels principes l'Italie base ses réclamations. Qu'une colonie appartienne à celui qui s'est donné la peine de la conquérir lui-même, de l'administrer, de l'équiper, de l'organiser, c'est une théorie d'ancien temps. Et qui ne mérite pas d'être retenue.

Le principe fasciste, c'est qu'une nouvelle répartition des territoires coloniaux soit faite entre les quatre grandes puissances continentales, au prorata de leurs populations et de leurs besoins. Ça, c'est la justice, cette justice dont on sait combien elle est chère aux dictateurs !

Faut-il prendre au sérieux cette doctrine d'après laquelle — pour ne pas dire autre chose — la Belgique, le Portugal, la Hollande qui possèdent de beaux empires d'outre-mer et ont de grandes traditions coloniales, se verraient dépouillés, parce qu'ils sont de « petits » pays ?... Non. Tout cela n'est que verbiage hypocrite. La vérité est qu'il s'agit de voler leurs biens à la France et à l'Angleterre. En veine de cynisme, *le Giornale d'Italia* eut mieux fait de le dire tout uniment.

Il importe de retenir ceci : qu'il informe les deux « grandes démocraties » que si elles se refusent à une pareille « collaboration » elles causeront une guerre « *que l'on appelle* « *ra dans l'histoire, la fatale explo-* « *sion de la lutte de classes entre les* « *nations* ».

La lutte des clases !... Il ne manquait plus au fascisme que de s'exprimer dans le vocabulaire des marxistes... A tout cela, d'ailleurs, il a été déjà répondu d'avance par le Président du Conseil français, en termes qui signifiaient clairement : si vous voulez nos colonies, il faudra venir les prendre !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Le désenchantement de M. Jean Guehenno

Qu'ils sont beaux à voir et qu'ils sont intéressants à écouter ces gens de lettres qui sacrifièrent si allègrement sur les autels du Front populaire et qui, aujourd'hui, que celui-ci s'est effondré, se sentent complètement désaxés.

L'un d'eux, M. Jean Guehenno, que nous ententîmes à Cahors, nous conte son désenchantement dans une sorte de « Journal » qu'il a publié avec d'autant plus de hâte qu'ils se doutait que bientôt on aura oublié les péripéties de cette révolution manquée.

« Il m'a semblé parfois, écrit-il dans « ce « Journal » dont les générations « futures, si elles le lisent, se demande- « ront à quel épisode de notre Histoi- « re il peut bien rimer, il m'a semblé « parfois que nous jouions la comédie « de la révolution. »

La comédie !... Ce fut bien notre impression, à nous aussi, quand, dans notre jeunesse, les étudiants bouleversèrent le Quartier Latin parce qu'un des leurs avait été condamné à seize francs d'amende pour avoir organisé un bal où une femme s'était distinguée par sa splendide nudité.

— Vraiment, disais-je alors, va-t-on faire la révolution à cause d'une femme nue ?

On ne la fit pas. Mais ce fut moins cinq...

Avec le Front populaire, ce fut moins cinq aussi. Mais la sarabande fut de plus longue durée. Les émeutes du Quartier Latin en 1893, ne durèrent que quatre jours, Le Front populaire dura deux ans.

« Je nous revois à tel meeting, écrit « M. Jean Guehenno, rangés sur l'estrade « par ordre de notoriété, à partir du « fauteuil présidentiel. Quelle belle ga- « lerie de monstres nous faisions, dans « les éclairs de magnésium, avec nos pe- « tites cervelles excitées, chacune sur sa « chimère, nos lunettes miroitantes et « nos mèches pathétiques ! »

Dieu ! Quelle belle photographie ! Et si ressemblante !...

M. Guehenno qui nous a donné cette photographie si exacte, nous en offre d'autres, non moins suggestives. Il nous parle de ces « haines mortelles entre « gens de lettres parce que l'un, dans un « meeting, avait été applaudi au moins « quarante secondes de plus que l'au- « tre... »

Il se montre lui-même, « tendant le poing » avec une belle sincérité, ce qu'il juge maintenant, avec le recul du temps, quelque peu ridicule.

Combien d'hommes politiques qui ont tendu le poing avec lui, pensent aujourd'hui de même, et n'osent pas le dire !...

Fernand HAUSER.

Informations

La prorogation du mandat législatif

Les présidents et secrétaires généraux des Fédérations départementales du parti radical et radical-socialiste, dans une réunion tenue, dimanche matin, à Paris, ont discuté la question de la prorogation du mandat législatif.

Voici les conclusions adoptées.

1. Dans l'ignorance où chacun se trouve du tour que prendront, l'année prochaine les événements extérieurs, il est impossible d'arrêter, dès à présent, une décision en ce qui concerne la prorogation ;

2. De toute façon, l'assemblée repousse toute prorogation à terme, ainsi que le mandat de six ans applicable à la présente législature ;

3. L'assemblée fait néanmoins confiance au gouvernement de M. Daladier pour décider un « recul provisoire » de la période électorale si la nécessité en apparaît évidente d'ici quelque temps.

Au Comité exécutif du parti radical

Le comité exécutif du parti radical et radical-socialiste a tenu dimanche après-midi, à 15 heures, au Palais de la Mutualité, une réunion consacrée à l'examen de la situation générale et de questions diverses.

Au cours du Congrès, M. Daladier, président du Conseil, a prononcé un discours dans lequel il a justifié la politique intérieure et extérieure du Gouvernement.

Cette politique, a-t-il dit, ne veut connaître que l'intérêt national elle ne fait pas appel à la classe mais à toutes les forces vives de la nation.

Affirmant la volonté de collaboration pacifique de la France, M. Daladier a déclaré : « Nous disons non à l'agression, non à la tyrannie autarchique, non au fanatisme idéologique, non aux revendications du prétendu espace vital, non à tout ce qui est violence et brutalité. »

Mais, a-t-il ajouté : « Nous disons oui à toutes les initiatives justes et constructives, aux amitiés dont la solidarité est la plus sûre sauvegarde de la paix du monde. »

Les négociations franco-anglo-soviétiques

La réponse du gouvernement soviétique au projet franco-britannique d'accord tripartite, fait l'objet d'une étude attentive des services compétents du Quai d'Orsay, et du Foreign-Office.

Au début de la semaine prochaine, après le retour à Londres de M. Chamberlain et de lord Halifax, les échanges de vues reprendront entre les gouvernements français et britannique sur la mise au point de l'accord définitif.

On précise néanmoins que la note du gouvernement de Moscou, transmise par M. Naggiar, comporte une acceptation de principe du projet franco-britannique, mais qu'elle suggère un certain nombre d'amendements.

Le point le plus délicat semble résider dans la question de l'extension de la garantie aux Etats baltes. Le gouvernement de Moscou voudrait que la France et la Grande-Bretagne accordent aux Etats baltes, limitrophes de la Russie, la garantie qu'ils ont consentie à la Pologne, à la Roumanie et à la Turquie.

Les événements d'Espagne

Le général Franco a décidé de démobiliser la classe 1932. La démobilisation commencera le 9 juin et sera terminée le 16.

Avec le licenciement de la classe 1932, le nombre des démobilisés de l'armée espagnole s'élève à 310.000. Il reste encore environ 200.000 réservistes à renvoyer dans leurs foyers. On déclare que ce sera chose faite au commencement du mois prochain.

Hitler et le traité de Versailles

M. Adolf Hitler, arrivé à Cassel par avion, a assisté au Congrès de l'Association des anciens combattants allemands.

Dans le discours qu'il a prononcé, le Führer chancelier a rappelé que c'était la première fois qu'il participait à un tel Congrès de tous les anciens combattants de la grande guerre.

Le chancelier Hitler a fait de nouveau le procès du Traité de Versailles. Il a repris la thèse de l'Allemagne qui n'a pas été vaincue par les armes.

« Pour moi, en tant que chef de la nation, a-t-il déclaré, il y a toujours une question qui se pose ; les événements d'alors étaient-ils inévitables ? Il y a vingt ans qu'un gouvernement allemand a été forcé de contresigner le « diktat » de Versailles. »

A la frontière soviéto-mandchoue

Des soldats soviétiques ont traversé la frontière près de la ville de Tchang Ling Toc, samedi à 12 h. 30 ; ils ont été refoulés immédiatement par des gardes frontières mandchous et japonais, après un échange de coups de feu. Les soldats soviétiques ont laissé six morts en territoire mandchou. Il y a cinq blessés du côté mandchou. Aucun n'est dans un état grave. Les gardes frontières nippo-mandchous ont reçu l'ordre de redoubler de vigilance.

EN PEU DE MOTS...

— Le volcan Veniauminoff, en Alaska, a eu une nouvelle éruption, causant une panique parmi les indigènes qui se sont enfuis au village de Perryville. Le volcan est actif depuis le 23 mai.

— M. de Monzie, ministre des Travaux publics, a inauguré samedi la nouvelle ligne aérienne saisonnière du week-end organisé par la Compagnie Air-France entre Paris et Vichy, en correspondance avec Londres.

— La comtesse Schulenburg, fille de l'ancien chef d'Etat-major du Kronprinz, a été déclarée indésirable en Angleterre.

— Le gouvernement allemand a fait connaître à Varsovie qu'il a l'intention de ne pas tolérer, au-delà du 1er août 1939, la présence des juifs polonais résidant en Allemagne. Il s'agit d'environ 15.000 personnes.

— On apprend que l'Amirauté des Etats-Unis a passé aux arsenaux d'Etat la commande de 24 unités d'un coût total de 350 millions de dollars. On souligne que cette commande est la plus importante qui ait jamais été passée par l'Amirauté en temps de paix.

— On mande de Guyaquil, aux journaux, qu'un complot aurait été découvert en Equateur. Plusieurs arrestations auraient été opérées.

NOS ÉCHOS

Ça, c'est une raison.

Cabiot se promenait boulevard Saint-Michel, très ennuyé, car il n'avait plus d'argent et des dettes urgentes.

Avisant soudain un consommateur à l'allure provinciale, assis à une terrasse, il s'approche, le salue et lui demande :

— Cher monsieur, auriez-vous l'extrême obligeance de me prêter cinquante francs je suis très gêné en ce moment.

L'autre interloqué :

— Mais, monsieur, je ne vous connais pas.

— C'est justement pour ça, réplique Cabiot, que je vous le demande, car ceux qui me connaissent ne veulent rien me prêter.

Une belle victoire.

Authentique. Peu après la signature du « Pacte d'acier », pendant que les personnages officiels devisent dans le salon des Ambassadeurs, Hitler se tourne vers Ribbentrop :

— C'est notre plus belle victoire : dit-il.

Le ministre allemand, qui a beaucoup travaillé pour la gagner, répond avec un sourire épanoui.

Ciano, qui est à côté, n'a pas compris les paroles du Führer.

— Qu'a-t-il dit ? demande-t-il au ministre Schmidt, traducteur officiel.

— Il a dit que tout est parfait, répond celui-ci très grave.

De la trompette au tambour.

Ce bon M. Raffut a horreur du bruit. Tont, hélas ! aujourd'hui, se vend... même le silence ! Les locataires de l'appartement situé au-dessus du sien possèdent maintenant un tapis qu'il leur a offert pour amortir le bruit des pas du jeune Toto. M. Raffut rencontre le bambin.

— Je t'ai donné dix francs ce matin, pour que tu ne joues plus de la trompette. Maintenant que tu connais nos conditions, dis-moi un peu ce que tu as fait de l'argent.

— J'ai acheté un tambour, m'sieur.

Un bloc de caoutchouc.

La presse allemande avait salué le Pacte de Berlin en disant: « Nous sommes un bloc de cent cinquante millions d'hommes. »

Gœbbels a été aussitôt prévenu qu'il y avait une erreur de calcul. Dans ces cent cinquante millions, on avait compté les Arabes de Libye et les noirs d'Abyssinie, Horreur ! Des instructions formelles ont été imparties aux journaux : « Il faut ramener le bloc aux proportions de la race blanche. »

Voilà pourquoi on dit maintenant que le bloc est de cent trente millions d'hommes.

Attention mal récompensée.

Laverseau a fêté gaiement son anniversaire aussi quand il rentre chez lui, sa démarche est-elle peu assurée. A chaque instant, il heurte les passants.

L'un d'eux, furieux, le gifle et l'attrape. Et Laverseau de réclamer :

— C'était bien la peine que je fasse attention à vous deux.

— Comment, mais je suis seul.

— Justement, comme j'en voyais deux, j'ai essayé de passer entre.

LE LISEUR.

LA PAIX EST UNE CRÉATION CONTINUE

GARDONS NOTRE SANG-FROID ET NOTRE COHÉSION

La France vient de franchir une des périodes les plus inquiétantes de son histoire.

Après une victoire conquise au prix d'un million et demi de morts, elle avait cru dans sa candeur sincère à la Paix universelle.

Elle faisait crédit à la bonne volonté humaine ; elle était assoiffée de justice et de liberté ; elle pensait que tous les êtres civilisés « sentaient » comme elle ; elle fit de l'humanisme pur et cela faillit la conduire à la catastrophe.

Pendant qu'elle se livrait à l'intérieur aux généreux entraînements de ses aspirations vers le mieux-être ; tandis qu'elle se tournait hardiment vers l'avenir et tentait de donner à tous les travailleurs de tous les pays, les satisfactions légitimes auxquelles ils aspiraient, les tyrans modernes rassemblaient les haines, regroupaient les hommes sous le signe de la violence et ruinaient les fondations mêmes du rêve fraternel que la France échafaudait.

Ce rêve, vous le connaissez.

⁂

Au fur et à mesure que nous nous absorbions davantage dans nos querelles internes, le danger grandissait autour de nos frontières. Ce danger, pendant 15 ans, nous l'avons nié. Il a fallu que s'accomplissent sous nos yeux les premiers actes de violence pour que nous commencions à y croire. Il a fallu que M. Hitler prenne le pouvoir pour que nous comprenions qu'il n'y avait rien de changé de l'autre côté du Rhin. Mieux encore, il nous a fallu le voir à l'œuvre pour « réaliser ».

Mais, un à un, les « faits accomplis » sont venus ouvrir les yeux de ceux d'entre nous qui ne voulaient encore pas voir.

Répudiation des clauses économiques, financières, militaires, territoriales du Traité de Versailles, réarmement et réoccupation de la Rhénanie, annexion de l'Autriche, des pays Sudètes, de la Tchécoslovaquie, reprise de Memel... Voilà les premières étapes que le maître du Reich a franchies.

Aujourd'hui, il hésite devant Dantzig ; que sera-ce demain si nous n'arrêtons pas l'orage germanique ?...

⁂

Mais nous nous sommes ressaisis.

Après deux années de flottements, d'incertitudes, le Parti Radical a repris en mains les leviers de commande. Son chef Edouard Daladier, conscient de *toutes ses responsabilités*, extérieures et intérieures, a su regrouper toutes les forces d'un pays qui n'avait cessé de paraître grand que parce qu'il doutait de lui-même.

Patiemment, avec cette ténacité et cette persévérance qui sont sans doute les qualités fondamentales de la race terrienne française, le chef du Parti Radical a rendu à la Nation la confiance en ses destinées.

Dans les moments les plus difficiles, comme en septembre ou en mars, il a su lui inspirer le sang-froid des forts, lui garder la cohésion des hommes résolus, qui feront ce qu'ils doivent, mais se gardent de leurs nerfs.

Il est souvent plus difficile de *connaître son devoir que de l'accomplir*. Les Français sont toujours prêts à faire leur devoir, mais ils cherchent leurs directives.

Daladier a su leur montrer la route ; la route de l'effort constructif, la route de l'honneur aussi, la route qui permettra à la France de retrouver le prestige qu'elle avait perdu dans le monde.

Et déjà, grâce à son action continue, les événements évoluent favorablement.

⁂

A *l'intérieur*, le pays se remet au travail ;

Au travail nécessaire de la Défense nationale, d'abord ;

Au travail fructueux du redressement de notre économie ensuite.

La confiance renaît ; l'argent retrouve le chemin des caisses de l'Etat. Le dernier emprunt de six milliards a été couvert en six heures.

A *l'extérieur*, la France aux côtés de l'Angleterre, cette fois parfaitement compréhensive, reforme une chaîne d'amitiés précieuses qui sauvegarderont sans doute la Paix.

Notre force réelle inspire le respect et permet à tous ceux qui nous aiment de le proclamer sans crainte et sans danger.

Nous remontons la pente ;

Parce que les choses vont mieux ou moins mal, il faut craindre chez les uns et les autres, un relâchement passager.

Redoublons au contraire, d'énergie et de volonté.

C'est à ce prix que nous gagnerons la « *Guerre blanche* ».

C'est à ce prix que nous assurerons la Paix.

La Paix intérieure et extérieure qui est le plus précieux des biens.

Docteur Jean BOUDOU.
Conseiller général du Lot.

Chronique du Lot

Le concours agricole de Gourdon

Le concours agricole qui a lieu chaque année dans le département du Lot et à tour de rôle dans chacun des trois arrondissements se tiendra en 1939 dans l'arrondissement de Gourdon.

Il sera doté d'une subvention de 3.000 fr. du Conseil général du Lot et de 3.000 fr. de la Chambre d'agriculture du Lot. Il ne comprend qu'un concours d'exploitation (ensemble de la propriété), divisé en deux catégories :

1re catégorie : propriétaires exploitant avec ou sans domestiques.

2e catégorie : fermiers ou métayers.

Dans chacune de ces deux catégories des prix allant de 300 fr. à 100 fr. ainsi que des plaquettes, médailles et diplômes, seront décernés.

En outre, un prix d'honneur consistant en un objet d'art pourra être accordé à l'un des concurrents des deux catégories ci-dessus, s'il présente une exploitation parfaitement conduite.

Les agriculteurs désirant concourir devront adresser leur demande au directeur du service agricole du Lot, maison de l'agriculture à Cahors, avant le 20 juin 1939 en mentionnant:

1° le nom et l'adresse de l'exposant. 2° La répartition des diverses cultures, ainsi que leur surface. 3° Les noms des variétés des plantes cultivées, la provenance, etc... 4° Les essais entrepris par l'exposant ainsi que tous les autres renseignements sur les améliorations introduites dans l'exploitation.

LOTERIE NATIONALE

9e tranche 1939

Le tirage de la neuvième tranche de la Loterie nationale a eu lieu vendredi soir au Palais de la Découverte.

Voici les résultats :

Le numéro 1.400.625 gagne cinq millions.

Les numéros : 924.468, 41.515, 488.666, 1.301.829 gagnent un million.

Les numéros : 562.869, 510.085, 1.240.710, 217.859, 122.519, 1.461.628 gagnent 500.000 francs.

Les numéros : 946.363, 951.571, 959.412, 1.001.891, 618.019, 1.276.001 gagnent 200.000 francs.

Les numéros se terminant par : 88.230, 62.567, 96.354, 96.099, 38.307, 61.626, gagnent 100.000 francs.

Les numéros se terminant par : 58.359, 88.980, 26,419, 31.969, 76.462, 29.071 gagnent 50.000 francs.

Les numéros se terminant par : 6.500, 8.466, 0.222, 3.744, 2.082, 6.734 gagnent 20.000 francs.

Les numéros se terminant par 909 gagnent 10.000 francs.

Les numéros se terminant par 688 gagnent 5.000 francs.

Les numéros se terminant par 023 gagnent 2.000 francs.

Les numéros se terminant par 54 gagnent 220 francs.

Les numéros se terminant par 9 gagnent 110 francs.

Service de Santé

M. le médecin lieutenant Darieux, de la région de Paris, est affecté à la 17e région.

MM. les dentistes lieutenants Delprat et Ramade, de la 13e région, sont affectés à la 17e région (réserve).

Administration

M. le lieutenant d'administration Serres, de la 11e région, est affecté à la 17e région (réserve).

Recette buraliste

M. Goffre, receveur-buraliste de 2e classe à Cenevières est nommé à Limogne.

EDEN

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée et soirée*)

Robert TAYLOR
dans son meilleur rôle

Vivent les étudiants

Un film de jeunesse et de sport

EN COMPLEMENT :

Un film d'une cocasserie inouïe

Loufoque et Cie

AVEC

Joan CRAWFORD, Clark GABLE et Franchot TONE

NOTA : A partir de cette semaine tarif réduit

PALAIS des FETES

MERCREDI 7, JEUDI 8, SAMEDI 10
DIMANCHE 11 JUIN (*en soirée à 20 h. 45*)
DIMANCHE (*matinée*)

Deux grands films

LARQUEY, Rolland TOUTAIN, AZAIS

dans le super record du rire

Les 3 Artilleurs en vadrouille

Spectacle idéal pour familles

Danielle DARRIEUX et Pierre MINGAND

DANS

Mademoiselle Mozart

Comédie musicale gaie

QUATRIÈME FÊTE DE LA JEUNESSE

La quatrième grande manifestation de jeunesse et de vie dont la presse a déjà parlé et que les postes d'émission de T.S.F. du Sud-Ouest ont annoncée depuis quelques jours se déroulera sur les Allées Fénelon, le dimanche 11 juin prochain.

Dans ce cadre aimé des Cadurciens, à l'ombre douce des marronniers, 2.000 enfants de nos écoles cadurciennes ou venus des divers centres du département participeront à la commémoration du cent-cinquantenaire de 1789.

Deux sociétés sportives — masculine et féminine — viendront de Villefranche-de-Rouergue nous apporter leur concours, le groupe de « *Los Brugos Carsinolos* » dont la jeunesse et l'élan forcent la sympathie et le succès sera aussi de la fête.

Enfin, le soir du 10 juin, M. Charles Pujol, directeur de la Cinémathèque d'Agen, parlera au théâtre municipal de « *La vie énigmatique de Maximilien de Robespierre* ».

Présisons également que le dimanche 11 juin, sera inaugurée l'Auberge de la jeunesse de Cahors, située 16, rue Wilson, et qu'un repas fraternel réunira le soir tous les amis de l'école laïque.

Nous donnerons ultérieurement des indications plus précises sur le programme détaillé de cette fête de la jeunesse, la quatrième, qui connaîtra les succès des précédentes par quoi l'école publique affirme sa force de rayonnement.

Education nationale

L' « Officiel » publie l'arrêté suivant :

Article unique : Les candidats aux divers concours de l'enseignement rappelés ou maintenus sous les drapeaux feront l'objet d'une délibération de la part du jury compétent, et pourront être inscrits sur les listes de sous-admissibilité, d'admissibilité et d'admission en plus des candidats régulièrement classés.

Bonne chasse

M. Vilatte, de Trébaïx, a réussi à capturer 5 renardeaux. Félicitations.

⁂

Au cours d'un battue, M. Maillol, de Montignac, a tué 3 renardeaux et M. Delpy, une buse. Tous les deux font partie de la société de chasse « Le Saint-Hubert », de Martel. Félicitations.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Cambriolage. — Le tribunal rend son jugement dans l'affaire de vols de chiffons. Rouère est condamné à 15 mois de prison et Cabridens à 15 mois de prison et à 3 ans d'interdiction de séjour.

Faux témoin. — Le nommé Alquier dit Pierrot, demeurant à Montauban, arrêté à l'audience du 26 mai sous l'inculpation de faux témoignage dans l'affaire Cabridens et Rouère, est condamné à 1 mois de prison.

Coups et blessures. — Jakini, sujet polonais, domestique à Prayssac, vit maritalement avec une de ses compatriotes. Mais les discussions sont fréquentes dans le ménage et il paraît que Jakini est très brutal. Au cours d'une dernière scène de ménage, il frappa sa femme avec une telle brutalité que plainte fut portée contre lui. Il est condamné à 16 francs d'amende.

Vandalisme

Ces jours derniers, le service des Ponts et Chaussées était prévenu qu'une plaque de signalisation métallique, située sur la route de grande communication n° 4, de Montcuq à Castelnau-Montratier, avait été déboulonnée et emportée. Peu après, on constatait, également, que plusieurs bornes kilométriques avaient été arrachées et jetées dans les talus.

Plainte a été déposée. Une enquête a été ordonnée.

Contraventions

L'agent de police Gaza a dressé une triple contravention à un chiffonnier à Prayssac pour avoir laissé son auto en stationnement dans un endroit non autorisé, pour défaut de rétroviseur et pour numéros d'immatriculation illisibles.

Il n'y avait pas vol

M. Lespinasse, négociant à Limogne, avait mis à la disposition des 27 réfugiés espagnols, une partie de l'ancien établissement des Frères, immeuble dont il est propriétaire. L'autre partie de l'immeuble qu'il s'était réservée, contenait des chambres meublées et était séparée de la partie libre par une porte fermée à clef.

Les réfugiés espagnols fracturèrent la porte, s'introduisirent dans la partie réservée, dans les chambres meublées et prirent dans le mobilier divers objets.

Les réfugiés ont parfaitement reconnu s'être appropriés de 4 couvre-pieds garnis de laine, d'une couverture pour en doter quelque personnes ayant une santé délicate.

M. Lespinasse, en raison du peu de valeur des objets changés de place, car tous les objets ont été retrouvés a décidé de les laisser à la disposition des réfugiés pendant leur séjour à Limogne Plainte a été retirée et tout le monde est satisfait.

CAHORS

FETE AU PROFIT DE L'ŒUVRE DES « PETITS SABOTS »

Cette fête a déroulé sa charmante féerie samedi soir au théâtre. Autant par son exécution que par sa conception, le programme était bien fait pour atteindre son but qui visait à procurer des ressources à une œuvre dont la bienfaisance est aussi utile et efficace que discrète.

A son profit, les élèves du lycée Clément-Marot et du cours complémentaire ont mis avec ardeur leur grâce, leur charme et leur gentillesse, pour composer une soirée pleine de couleur, d'élégance et d'éclat.

Après une entrée jouée par un orchestre que M. Bourjade dirigeait avec son habituel talent, la soirée débuta par un chœur, *Le tour de France en chansons*, parfaitement chanté par les élèves du cours complémentaire.

Nous assistâmes ensuite à une série de jolies fantaisies qui mettaient en scène ces contes et ces légendes qui n'enchantent pas seulement les enfants : *Le petit chaperon rouge, Cendrillon, le Petit Poucet, le Chat Botté, La Belle au bois dormant.* Jouées, chantées, mimées et dansées par une soixantaine d'actrices, petites et grandes, toutes plus élégantes et plus gracieuses les unes que les autres, en de magnifiques costumes colorés et brillants — entièrement exécutés au lycée — elles formaient avec leurs épisodes successifs et entremêlés un spectacle éclatant et charmant.

Ce n'est pas seulement aux artistes que nous adressons nos compliments, mais à Mme Chatelard, la distinguée directrice du lycée Clément-Marot, inspiratrice de ce ravissant spectacle, ainsi qu'à ceux ou celles qui ont si bien ordonné et réglé le déorulement de ces scènes et ballets.

Le très nombreux public qui emplissait la salle a fait à tous le grand succès qu'ils méritaient et son affluence autant que sa générosité nous donnent à penser que la caisse des « petits sabots » en retirera une abondante recette

⁂

Celle-ci d'ailleurs aura été alimentée par la brillante kermesse organisée le lendemain dimanche dans les cours du lycée Clément-Marot. La foule se pressait autour des atiractions variées, des surprises, des tombolas et des nombreux comptoirs tenus pas les membres de l'Association des anciennes élèves dont l'active présidente est Mme Barreau.

Soirée et kermesse furent deux belles réussites dont le succès est pour les organisateurs la meilleure récompense.

Cette après-midi fut agrémentée par un concert donné par les amis de l'Harmonie et l'Orphéon de Cahors, sous la direction du toujours dévoué M. Barreau.

⁂

Nouvelle soirée

Pour donner satisfaction aux personnes qui n'ont pu trouver de place à la représentation de samedi soir au théâtre — de même qu'aux familles des internes — une seconde représentation sera donnée en matinée le dimanche 9 juillet. Les diverses manifestations prévues pour le mois de juin ne permettent pas de choisir une date plus rapprochée.

⁂

On rappelle également que deux lots n'ont pas été retirés à la loterie du comptoir des poteries : le n° 27 gagnant une lampe ivoire et le n° 37 un grand vase émaillé.

⁂

Il a été trouvé dans la cour du lycée un beau bracelet d'enfant. Le réclamer à l'économat.

Parti républicain radical et radical socialiste

Le Comité cantonal de Cahors s'est réuni samedi 3 courant, à 21 h., sous la présidence de M. Labarthe.

M. Garrigou, sénateur, président d'honneur du Comité, absent de Cahors, s'était fait excuser.

De nombreux adhérents étaient venus reprendre contact avec le parti, afin de l'organiser très sérieusement dans notre bonne ville.

Après un rapide tour d'horizon politique et l'examen de questions intéressant les petits artisans et les petits commerçants, le nouveau Bureau du Comité fut ainsi constitué :

Présidents d'honneur : M. Garrigou, sénateur ; M. Jules Crabol.

Président : M. Labarthe, 5, Cours Vaxis ; Vice-Présidents : M. Calmels, 39, rue Victor-Hugo ; M. Theil, Bd Gambetta ; Secrétaires généraux : M. Jean Calvet, 52, rue Labarre ; M. Lacoste, 15, rue Ste-Barbe ; Trésorier : M. Lury, à Regourd.

Le Président : LABARTHE.

Le "Journal du Lot" est en vente à PARIS

BAZAR D'ORSAY

13, rue du Bac, 7e

LE CANAL DES DEUX-MERS

Une très intéressante et très utile conférence a été donnée dimanche, sous les auspices de la Chambre de Commerce, par M. Laffite, sur la question, redevenue actuelle, du canal des Deux-Mers. Sous la présidence de M. Orliac. le conférencier a lumineusement démontré l'utilité de ce grand travail et les heureuses conséquences qu'aurait sa réalisation sur l'ensemble de l'économie nationale.

En conclusion de cette instructive démonstration, M. Orliac a fait voter l'ordre du jour suivant :

« Considérant que la construction du canal des Deux-Mers apportera un débouché considérable à la forêt française par l'utilisation de plusieurs millions de mètres carrés de bois pour le coffrage et l'édification de maisons ;

« Considérant que le canal créera un vaste débouché de charbon de bois pour l'alimentation des camions gazogène utilisés à l'enlèvement d'un milliard de mètres cubes de terre ;

« Considérant que le canal sera un moyen d'évacuer vers des clientèles d'outre-mer innombrables et dans des conditions de prix inespérées les produits des industries et cultures actuelles du Sud-Ouest ·

« Considérant que le canal règlera la crise des grandes productions : bois, blé, vins et primeurs ;

« Considérant que le trafic maritime de l'Europe du Nord vers le bassin méditerranéen et réciproquement a augmenté dans des proportions considérables ;

« Considérant que, par suite des progrès immenses de la technique, le canal des Deux-Mers est aujourd'hui totalement réalisable ;

« Considérant qu'aucun instrument de transport n'est capable de rénumérer son capital et que, seul, le canal des Deux-Mers ferait exception en donnant un intérêt important au capital engagé ;

« Considérant que la valeur nationale et internationale du canal des Deux-Mers est évidente dans chaque domaine : politique, économique, social et militaire ;

« Considérant que cette œuvre grandiose, une des plus considérables que l'on puisse concevoir pour le rayonnement de la France à travers le monde ;

« Considérant que c'est une large reprise du travail et la suppression du chômage ;

« Considérant que c'est la suppression des grandes crues catastrophiques qui ravagent périodiquement les deux versants, surtout celui de la Garonne ;

« Considérant que, par des dispositifs spéciaux, 35.000 hectares de terrain pourront être irrigués et particulièrement les parties sèches non productives ;

« La population de Cahors demande au gouvernement de faciliter à une société française, sous son contrôle, la construction, cette année, du canal des Deux-Mers. »

DÉFENSE PASSIVE CONTRE LE PÉRIL AÉRIEN

N'oubliez pas de vider vos greniers de tous les objets facilement combustibles qui les encombrent. C'est la meilleure précaution contre le danger d'incendie.

Conservatoire de Toulouse

Nous apprenons que M. Lafargue, fils de M. Gabriel Lafargue, le distingué soliste de l'Avenir Cadurcien, vient d'obtenir, à la suite d'un brillant concours, un 1er Prix de trombone (premier nommé), au Conservatoire de Toulouse.

Nous adressons nos bien sincères félicitations au jeune lauréat et lui présentons nos meilleurs vœux pour ses futurs succès au Conservatoire de Paris.

Rally automobile

La Société de préparation et d'éducation sportive (S.P.E.S.) a l'honneur d'informer qu'elle organise pour l'après-midi du dimanche 11 juin un rally automobile.

Elle y invite tous les automobilistes.

Les personnes qui ne désireraient pas participer au rally sont invitées à se rendre au Château de Langle (commune de Caillac), où, dans un cadre ravissant, sera organisée une sauterie.

Le prix de participation sera de 10 francs par personne (les enfants au-dessous de 15 ans ne payant pas).

Le bénéfice de cette journée sera versé intégralement aux œuvres de vacances de la Société.

Pour tous renseignements s'adresser chez :

Le colonel Sala, 2, rue des Thermes, à Cahors ;

M. Baboulène, Quincaillerie, rue Joffre, à Cahors ;

M. Marre, Hôtel Terminus, en face la Gare à Cahors.

Legs Valette

Le maire de Cahors invite les jeunes filles qui auraient l'intention de contracter mariage le 14 juillet prochain, en bénéficiant du legs Valette, à vouloir bien remettre leur demande à la mairie, au bureau du secrétariat général, avant le 20 juin courant.

C'était pour s'amuser

Depuis plusieurs jours, des dégradations étaient commises aux becs de gaz dans divers quartiers de la ville, notamment dans le faubourg de Cabessut.

Une enquête ouverte par M. le commissaire de police a permis de découvrir les coupables. Ce sont des jeunes gens de 15 à 18 ans qui, du reste, ont avoué : « c'était pour s'amuser !... »

Procès-verbal a été dressé.

L'orage de dimanche

Dimanche soir, vers 16 h. 40, un orage très violent a éclaté sur la région de Cahors. Pendant une demi-heure environ, tomba une pluie diluvienne accompagnée de rafales et de coups de tonnerre.

La foudre est tombée sur l'hôtel de ville de Cahors dont le drapeau fut brûlé.

Mais c'est sur la commune de Pradines que l'orage a sévi avec le plus de rage. Et c'est miracle qu'on n'ait pas eu a y déplorer de plus grands malheurs. Le tonnerre y est tombé sur le clocher de l'église, au moment où était réunie une grande affluence de fidèles venus pour assister à une cérémonie à laquelle participaient les élèves du patronage cadurcien.

Le clocher de l'église a été en partie démoli, des vitraux ont été brisés. Des statues ont été gravement détériorées. Bref, le fluide qui parcourut tout l'édifice y a causé de nombreux dégâts.

Mais comme l'église était pleine de monde, on imagine la panique qui s'empara de l'assistance. Les enfants se trouvaient rassemblés dans le chœur. Tous furent renversés ; mais par bonheur aucun d'eux n'a été sérieusement blessé.

Dans la nef, plusieurs personnes furent violemment jetées à terre. Certaines d'entre-elles ont reçu des commotions violentes. Quelques-unes, par un de ces inexpliquables phénomènes que produit la foudre, ont eu leurs chaussures brûlées.

Dans un affollement bien compréhensible, la foule se précipita vers la sortie, restée heureusement ouverte, ce qui permit une rapide évacuation.

Parmi les blessés on signale Mme Ticon, et surtout le jeune Lamollaire, âgé de 6 ans, fils du garde champêtre, de Pradines, atteint aux yeux par le fluide.

Des docteurs Besse et Mendailles, accourus au premier appel ont prodigué leurs soins aux blessés, auxquels nous exprimons nos vœux de complète guérison.

On signale quelques autres dégâts en certains points de la région.

SYNDICAT D'INITIATIVE

L'Essi de Cahors est heureux de porter à la connaissance des touristes la création de deux nouveaux circuits au départ de Cahors.

Circuit I. — Les jeudis du 15 juin au 14 septembre Cahors-Gare (départ vers 9 h. 30), Luzech, Albas, Fumel (déjeuner), château de Bonaguil, Montcabrier, Puy-l'Evêque, Castelfranc, Luzech, Mercuès, Cahors (arrivée vers 19 h.).

Prix du transport par place: 35 fr.

Circuit II. — Les dimanches du 18 juin au 17 septembre, Cahors-Gare (départ vers 9 h. 30). Conduché, Cabrerets, Marcilhac, Espagnac, Figeac (déjeuner) Cajarc, St-Cirq-Lapopie Cahors (arrivée vers 19 h.).

Prix du transport, par place : 35 fr.

Pour renseignements et billets s'adresser à M. Artigalas, 105, boulevard Gambetta, Cahors.

Pour le service : Cahors, Rocamadour, Alvignac, Padirac, s'adresser à M. Teyssèdre, 5, rue de la Chartreuse, Cahors.

IRAGUE.

CERCLE MUSICAL DE LA RÉGION DU SUD-OUEST

C'est vendredi 9 juin, à 21 heures, qu'aura lieu la grande soirée dont le programme a été publié dans notre dernier numéro.

Malgré des frais très élevés, le Bureau du Cercle Musical de notre ville s'est assuré le concours des célèbres danseurs M. Pierluigi Marzoni, 1er Danseur et Maître de ballet de la Scala de Milan et du Grand Théâtre de Bordeaux et de Mme Marzoni, du Grand Théâtre de Bordeaux.

La venue à Cahors de ces excellents artistes attirera au Théâtre municipal le nombreux public qui ne cesse d'encourager notre Société musicale et chorale.

D'ailleurs, chacun sait que le théâtre a été archicomble à tous les concerts donnés jusqu'à ce jour, aussi nous ne saurions trop engager le public à réserver ses places à l'avance.

Le programme, extrêmement varié, contentera certainement les plus difficiles. Tour à tour chant choral, musique, solistes, danses seront offerts au public qui ne ménagera pas ses applaudissements à nos vaillants sociétaires.

Le groupe symphonique du Cercle Musical se fera également entendre dans des morceaux choisis et appréciés.

En résumé, excellente soirée dont chacun emportera le meilleur souvenir.

La carte de membre honoraire donne droit à deux places gratuites au choix.

Pour la location, s'adresser à Mme Larrieu, au Théâtre.

Il était monté sur un pylône !

Les parents du jeune Clément Pratoucy, 14 ans, demeurant à Aynac, qui était allé garder les vaches, se rendirent à sa rencontre. Après une heure, on découvrit le malheureux enfant, gisant dans un pré.

Le jeune Pratoucy était monté sur un pylône à haute tension de 15.000 volts, il était brûlé à un bras, aux cuisses, et portait une grave blessure à la tête. Après pansement par le docteur Lapize, il a été transporté à l'hôpital de St-Céré. Son état est très grave.

LEGUMES ET PRIMEURS

ALAYRAC
rue Marl-Foch
CAHORS

Les prophètes de malheur

Vous habitez au premier étage ? Attention ! J'ai connu quelqu'un qui, pour avoir manqué une marche, s'est fracturé le crâne. Vous partez en vacances ? Attention ! Il y a trois semaines, toute une famille a péri carbonisée dans sa voiture. Et quand je pense que vous vous rasez tous les matins ! Que vous osez promener sur votre visage, à quelques millimètres des artères essentielles une lame qui coupe... comme un rasoir ! Gardez la barbe, mon ami, et vous garderez la vie !

Ainsi vont les prophètes de malheur, pour lesquels rien n'est simple, tout est dangereux et que la mort prend quand même un jour après une pauvre existence vécue dans des transes perpétuelles.

L'amour de la vie et le goût du risque ne sont-ils pas les facteurs essentiels des plus belles réussites ? Admettons que tout ne soit pas pafait et que demain soit incertain. Et après ? Ayons au moins le courage de nous suicider tout de suite... ou bien alors vivons ! Vivons, c'est-à-dire achetons, vendons, produisons, consommons, allons de l'avant comme si de rien n'était et si des épreuves nous attendent elles nous trouveront d'attaque pour les supporter et en triompher.

Les Sports

LE TOUR DU SUD-OUEST

La 4e étape de la course cycliste du « VIIe tour du Sud-Ouest », Brive-Albi, par Cahors et Montauban (231 kilomètres) a eu lieu lundi.

Le contrôle de départ, café du Théâtre, place du 14-Juillet, à Brive, a donné le signal du départ, route de Cahors, à 9 heures 45.

Dès 11 heures et demie, le Boulevard Gambetta présentait une animation... inaccoutumée. Déjà, les vrais sportifs étaient en place, alignés le long des trottoirs, car un service d'ordre avait été organisé par les soins de M. Reilhac, Commissaire de police.

Des cordes étaient tendues aux abords des trottoirs, et des tirailleurs sénégalais placés devant les cordages empêchaient les trop curieux de les franchir.

Mais il n'y eut aucun incident : aussi bien, l'attente fut longue, car les sportifs, les amateurs, les curieux attendirent patiemment l'arrivée des coureurs.

Enfin, à 13 heures 14, grand brouhaha ! Ils sont là, ils arrivent ! Et effectivement, les cyclistes apparaissent, descendant à bonne vitesse le Boulevard. Le premier qui passe devant l'Hôtel de Ville, siège du contrôle, est le coureur n° 12, suivi immédiatement par un peloton de 22 coureurs. Les bravos éclatent.

Pas d'arrêt : tous continuèrent leur course, et peu après, arrivèrent, passèrent les autres coureurs.

A 13 heures 45, tous les coureurs avaient franchi Cahors, et les curieux, les sportifs quittèrent leur poste d'observation, en vérité, par endroits, un peu trop ensoleillé !...

Mais tout s'est bien passé ! Grâce à un service d'ordre bien compris, on n'a eu à regretter aucun fâcheux incident. Et c'est l'essentiel.

Grand Prix des Jeunes et Gibbs

C'est devant un public restreint qu'a été donné le départ de cette magnifique épreuve. Nous regrettons vivement que le public cadurcien, pourtant si sportif, n'ait pas répondu plus nombreux à l'appel de la Pédale Cadurcienne. Cette course fut courue rapidement et dès les premiers tours l'on assista à de belles échappées. De nombreuses primes offertes par les sportifs présents furent brillamment disputées. A mi-course, le peloton reste bien groupé ; l'on note toutefois quelques abandons sans importance, à l'exception de Desson et Beau. Mais voici la pluie, le peloton s'étire et chasse durement ; la fin approche. Le dernier tour est enlevé dans un très beau sprint, par Delpech qui l'emporte sur son compatriote Bonié, d'Agen.

Belle tenue de tous les coureurs et en particulier des coureurs de la Pédale Cadurcienne, ainsi que du coureur Robert Pierre, de Cahors.

Voici le classement : 1er Delpech, d'Agen, en 2 h. 38 ; 2e Bonié, d'Agen ; 3e Prouzet, de Libos ; 4e Sounillac, de Figeac ; 5e Capraro ; 6e Adriano. — *Le Délégué.*

Fédération nationale des Sociétés de culture physique, de tir et de sports

Les Sociétés affiliées à la Fédération, désireuses de posséder le règlement du brevet sportif populaire, peuvent se le procurer gratuitement en faisant la demande au délégué départemental, à Cahors. Joindre 0 fr. 90 en timbres pour frais d'envoi.

District du Lot

Le bureau du district prévient les clubs de bien vouloir se conformer à l'article 24 des règlements généraux de la 3e F.A. pour la mutation des joueurs.

Le récépissé de démission et celui de demande d'autorisation à la ligue (ce dernier seulement pendant le mois de juin) doivent être obligatoirement joint à la demande de licence (bordereau modèle C), bien spécifier à la demande licence (pour joueur changeant de club).

Les licences sont dès ce jour à la disposition des clubs, en faire la demande au trésorier du district à Cahors, joindre le montant et les frais d'envoi.

Une permanence est établie tous les jours au siège du district, de 18 h. 30 à 19 heures. Téléphone 110, Cahors.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Etat civil du mois de mai. — Naissances : Bachié Maurice-René-Marc, à Castelnau ; Delmas Janine-Paulette, à Ginibrède ; Bonillo Joseph-Bernard, à Castelnau.

Mariages : Lafage Arnaud, cultivateur à Brousse et Mlle Paraire Fernande, sans profession à Redon.

Décès : Cuella Incarnation, réfugiée espagnole, décédée à Boisse, à l'âge de

18 ans ; Teulet Jeanne, veuve Chazarenc, à Lastugeotte, âgée de 84 ans.

Foire. — La prochaine grande foire de Castelnau-Montratier aura lieu le mardi 13 juin.

Carnet de deuil. — Nous avons appris avec beaucoup de tristesse, le décès de Mme Granier Marie-Rose, Vve Lalaurie, ancien maître bottier militaire.

Mme Lalaurie s'est éteinte à l'âge de 74 ans à Castelnau-Montratier jeudi 1er juin, à midi. Ses obsèques ont été célébrées samedi 3 juin. Une nombreuse assistance accompagnait le cercueil au caveau de famille.

La regrettée défunte était très sympathique et très aimée de toute la population. Elle prodiguait des soins aux malades avec une habileté parfaite et un dévouement absolu.

Nous nous associons au deuil cruel qui frappe son frère M. Granier, mutilé de la grande guerre et tous les parents de la défunte regrettée et nous leur exprimons nos bien vives et bien sincères condoléances.

Catus

Méfaits de l'orage. — Dimanche vers 17 heures, un orage d'une rare violence s'est déchaîné sur notre localité. Eclairs et coups de tonnerre se succédaient sans interruption. Une pluie diluvienne est tombée ensuite, heureusement sans grelon. La foudre a incendié une petite maison de vigne appartenant à M. Jack, limonadier. Tout a été brûlé, même une petite voiture qui se trouvait à l'intérieur de la grange attenant à la maisonnette.

Objet perdu. — Il a été perdu entre Catus et St-Médard, une veste de velours marron entièrement neuve. Récompense à qui la rapportera chez M. Crueghe à Catus.

Banquet des sous-officiers de réserve. — Dimanche a eu lieu à l'hôtel Soulu, le banquet annuel des sous-officiers de réserve. Avant le déjeuner, ces jeunes gens eurent un beau geste. Ils déposèrent une gerbe de fleurs au monument aux morts. Félicitations pour cette belle attention.

Certificat d'études. — Samedi dernier ont eu lieu dans une des salles de l'école communale l'examen du certificat d'études primaires des élèves du canton de Catus.

48 candidats présentés. Seulement 6 échecs.

Montgesty

Distinction méritée. — Nous avons été heureux d'apprendre que M. Armand Delfort, propriétaire agriculteur dans notre commune, ancien conseiller municipal, avait été nommé chevalier du mérite agricole.

Nul mieux que lui ne méritait cette distinction. Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Lalbenque

Une mauvaise plaisanterie. — Un de ces derniers dimanches, la jeunesse de Cieurac avait organisé un bal dans une salle de la mairie, ancienne classe désaffectée de l'école.

Ne jugeant pas la gravité des faits, certains jeunes gens rédigèrent un avis sur placard, annonçant la promesse de mariage d'un certain B... fils majeur d'une part et de dame veuve B... d'autre part, son épouse légitime (cette dernière étant la propre mère du jeune homme).

A son entrée au bal, le jeune B... fut l'objet de quolibets et de coups de sifflet.

A la vue du placard injurieux, le jeune homme l'arracha d'autant plus que des caricatures dessinées en disaient long. Il déposa une plainte au Parquet de Cahors, jointe au placard. Par l'habile enquête de M. Murat, chef de brigade de Lalbenque, les auteurs furent vite découverts, avec aveux complets, manifestant tous leurs regrets et excuses.

Ils n'avaient voulu faire qu'une mauvaise plaisanterie et surtout n'avaient pas prévu le préjudice tant moral que matériel que peuvent amener ces faits à l'encontre du jeune homme et de sa mère. Espérons qu'un accord à l'amiable interviendra avec indulgence et que pareils faits ne se renouvelleront pas, car ils sont très répréhensibles.

Anglars-Juillac

REMERCIEMENTS

Les familles BONAL, BESSIÈRES, BÉNESTEBE, BOUTAREL, SOLACROUP, LAMOUSSERIE, PÉBÉREL, SALCET, tous les parents et alliés remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de si touchante sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de leur regretté

Monsieur Jules BONAL

Retraité des Postes

Duravel

Nécrologie. — Ces jours derniers ont eu lieu les obsèques et l'inhumation dans le caveau de famille, de M. Louis Ferrier, un des doyens de la commune puisque né en février 1850, il était âgé de 89 ans.

A MM. Jules et Emile Ferrié et Mmes, fils et belles-filles du défunt, à toute la famille, nous adressons nos meilleures condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Exposition de travaux d'élèves. — Les nouveaux horaires et programmes des écoles primaires ont introduit quelques nouveautés, dont l'une des plus intéressantes est certainement celle qui consacre une après-midi par semaine aux « activités dirigées ».

Au cours de ces trois heures, les enfants s'adonnent, sous la direction et l'autorité des maîtres, à des travaux destinés surtout à leur donner le goût du travail personnel et des choses de l'esprit, à leur faire acquérir plus de dextérité manuelle tout en développant leur sens esthétique, et enfin à leur permettre de faire preuve d'initiative dans l'entreprise et de persévérance dans l'effort.

Les résultats de cette première année d'expérience ont été remarquables, aussi bien dans les grandes écoles des villes que dans les petites classes de hameaux de tout l'arrondissement, écoliers et maîtres rivalisant d'ingéniosité.

Pour permettre au grand public de mieux connaître ces réalisations de nos écoles publiques, une exposition de quelques-uns des travaux exécutés vient d'être réalisée. Elle s'ouvrira le dimanche 4 juin dans les locaux de la nouvelle école de filles de Figeac et restera ouverte en permanence tous les jours de 14 h. à 17 h. jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour couvrir les frais de l'exposition, une modique entrée de 1 franc sera perçue ; les enfants d'âge scolaire et les maîtres de l'enseignement public entreront gratuitement.

Bal du collège Champollion. — Les élèves du collège Champollion organisent pour samedi prochain un grand bal qui aura lieu, à 21 h., dans la salle du Théâtre municipal.

Placé cette année sous la présidence de M. Iversenc, sous-préfet, et de M. Guillot, inspecteur primaire, en l'absence de M. Meyer, empêché par un deuil récent, il connaîtra un beau succès et nous y applaudirons de tout cœur.
cent, il connaîtra un beau succès et nous y applaudirons, de tout cœur.

Rien, d'ailleurs, ne sera négligé pour donner à cette soirée dansante l'éclat habituel.

Le jazz du virtuose Vinsonneau prêtera son concours apprécié.

Dîner amical. — Pour fêter le succès du docteur Boudou, président de l'*Amicale des enfants de Figeac*, élu conseiller général du Lot, la commission des fêtes de cette association, dont la présidente est notre distinguée compatriote Mme Faurous-Loubet, a donné un grand dîner amical, samedi dernier, au restaurant « Le Moulin de Berri », à Paris.

Ce fut un beau succès dont se réjouirent les nombreux amis du sympathique docteur Boudou. g

Acte de courage. — Samedi, un cheval ayant été effarouché, s'est emballé dans le faubourg du Pin. Plusieurs personnes essayèrent en vain de l'arrêter.

M. Teulet, scieur de bois, au risque de se faire blesser, n'hésita pas et après de longs efforts, arriva à maîtriser la bête, évitant ainsi des accidents certains.

Nous adressons nos félicitations à M. Teulet, qui n'est pas, nous assure-t-on, à son premier acte de courage.

Le canotage et la vallée du Célé. — Le Célé se prête admirablement aux longues randonnées en canoë : la végétation de ses rives est luxuriante et les sites qu'il traverse sont pittoresques.

Déjà, ces jours derniers, plusieurs groupes de canoëtistes se sont embarqués à Figeac, pour la descente. Ce fut un spectacle charmant que celui du départ des légères et rapides embarcations.

Ces intrépides jeunes gens avaient pris leurs renseignements à l'Hôtel de la Monnaie, siège social du Syndicat d'initiative, où la documentation et les croquis utiles sont à la disposition des touristes à titre gratuit.

De Figeac à Conduché, confluent du Célé et du Lot, la distance à parcourir est d'environ cinquante kilomètres, avec dix-neuf chaussées de moulins ou barrages. Les biefs et les rapides alternent sans risque de monotonie et les dangers ne sont pas bien grands pour les habitués du sport nautique.

Interdiction de faire paître. — Considérant que la présence fréquente d'animaux paissant en liberté dans le Parc des Sports, sur la promenade du Calvaire et sur la partie du champ de faire voisine du cimetière est un danger permanent pour toutes les personnes qui fréquentent ces lieux et surtout pour les enfants, le maire a pris un arrêté l'interdisant.

Syndicat inter-communal d'électricité de Figeac. — La compagnie du Bourbonnais informe ses abonnés que le courant sera interrompu de 7 h. 30 à 18 heures le dimanche 11 juin, pour travaux d'entretien du réseau électrique, dans les communes suivantes :

Calviac, Gorses, Labastide-du-Haut-Mont, Ladirat, Latronquière, Lauresses, St-Cirgues, St-Hilaire-Bessonies, St-Maurice, StMédard-Nicourby, Sénaillac, Sousceyrac, Terrou.

La Boule Figeacoise. — Un important concours organisé par la Boule Figeacoise, sous la présidence de M. Bouyssou, adjoint à M. le Maire de Figeac, se déroula le dimanche 28 mai, sur la place de la Raison, devant un nombreux et très sympathique public.

34 quadrettes étaient présentes.

Ci-dessous la liste des quadrettes gagnantes :

1re partie : Thomas (Figeac) ; Durand (Figeac) ; Géninati (Bagnac) ; Montoya (Viviez) ; Moussié (Figeac) ; Nastorg (Figeac) ; Grimault (Figeac) ; Ferrand (Lacapelle-Marival) ; Moreno (Viviez) ; Derruau (Aubin) ; Pistre (Capdenac) ; Catani (Villefranche) ; Remirès (Viviez) ; Mirabel (Cajarc) ; Arnaud (Capdenac) ; Bras (Aubin) ; Gillet (Capdenac).

2e partie : Gillet, Géninati, Moussié, Arnaud, Nastorg, Montoya, Thomas, Bras.

3e partie : Thomas, Nastorg, Gillet, Géninati.

4e partie : Montoya et Gillet.

5e partie : Montoya.

Cette magnifique journée de sports-boules fut un succès sans précédent pour la Boule Figeacoise. Celle-ci tient à remercier tous les joueurs pour leur tenue et leur adresse au tir comme au pointage.

Nous signalons cependant le manque de sportivité des deux quadrettes finalistes (l'une de Viviez, l'autre de Capdenac), qui, après entente sur le partage des prix offrirent un spectacle par trop fantaisiste du jeu de boules. Nous nous en excusons auprès du public qui assistait à cette épreuve. — M. R.

Latronquière

Un bouc dévore un portefeuille bien garni. — Un sexagénaire, M. Laborie, propriétaire agriculteur à Salacroup, commune de Gorses, possède un bouc très friand de papier. Mercredi dernier cet animal cueillit le portefeuille qui se trouvait dans la poche intérieure d'un veston que son maître avait placé sur une haie pour être plus à l'aise pour travailler. A belles dents le bouc dévora les huit mille francs en billets de banque et en bons du trésor renfermés dans le portefeuille. On juge de la stupéfaction de M. Laborie quand il s'aperçut de la disparition de sa petite fortune.

La fête patronale de la St-Jean. — Grâce à l'initiative de notre nouveau maire, notre fête locale aura cette année un éclat inaccoutumé. Les jeunes gens de la classe qui forment le comité ont déjà élaboré un beau programme et s'occupent activement des préparatifs.

Cette fête aura lieu le dimanche 18 juin courant.

Espédaillac

Certificat d'études. — Notre école de filles présentait deux élèves qui ont été reçues. Ce sont : Mlles Irène Delfau et Yvonne Vidal.

Notre école de garçons présentait trois candidats qui ont été reçus. Ce sont : MM. Georges Carayol, André Malgouyres et René Rougeyrolles.

Nos félicitations aux lauréats et à leurs maîtres.

Saint-Céré

Etat civil du mois du mai. — Naissances : Josette Cheyrou, place Bourseul ; Pierre Sourzat, rue Canferrant ; Jacqueline Gargaud, avenue Docteur-Roux ; Andrée Saint-Chamant, rue de la République.

Décès : Louis Poncie, électricien, 40 ans, hôpital-hospice ; Martin Soulié, cultivateur, 74 ans, hôpital-hospice ; Justin Poujade, cultivateur, 82 ans, au Pigeonnier ; un mort-né ; Rachel Mazet, 24 ans, rue Pierre-Benoît ; Antoinette Roques, 82 ans, avenue François-Maynard ; Marie Laribe, 83 ans, place de l'Eglise ; Henri Bargues, instituteur en retraite, 83 ans, avenue Victor-Hugo ; Marie Mouillac, 78 ans, hôpital-hospice.

Mariages : Marius Bonneil, marchand forain, et Julie Aybran, sans profession, rue Traversière ; Urbain Bennet, carrier, rue du Cherche-Midi, et Marie-Louise Truel, sans profession, rue Saint-Cyr.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Un concert... un succès... — Oui, un succès, un grand succès pour les organisateurs du concert donné samedi dernier, au kiosque des allées de la République, par un groupe de chanteurs et de musiciens bénévoles.

Le programme, élaboré avec un soin particulier, avait attiré une foule nombreuse ; son exécution fut parfaite, musiciens et chanteurs sont à féliciter.

Le clou de cette soirée était sans contredit, le chœur intitulé « Gourdou », paroles de M. V. Prat, musique de M. A. Cambus, chanté pour la première fois. C'est dans le plus grand silence qu'il fut écouté. Unanimement et chaleureusement applaudi et même bissé, ce chœur qui sent on ne peut plus le terroir fit la meilleure impression sur les auditeurs.

Ce magnifique concert fut suivi d'un bal très animé.

Nous croyons être l'interprète de la population de notre ville en souhaitant que cette réunion musicale ne soit pas sans lendemain.

En terminant, qu'il nous soit permis de remercier et de féliciter une fois de plus M. Prat et M. Cambus de leur heureuse inspiration.

Caniac

Notre foire. — Notre foire du 30 mai a été asez importante, beaucoup de transactions pour les agneaux à des prix très élevés. Quelques étalagistes.

Les œufs, 4 fr. 50 la douzaine.

Mort soudaine. — Nous avons eu à déplorer le jour de notre foire, un bien pénible incident. M. Jean Mourgues, de Sénaillac, en sortant de manger chez Cassan et en retournant sur le champ de foire pour vendre ses agneaux est tombé subitement, quand on l'a relevé il ne donnait plus signe de vie.

Le docteur Jardel, de Lauzès, qui a été appelé, n'a pu que constater le décès, dû à une embolie.

Son fils qui était au bal chez Lugan s'est rendu de suite à son chevet ainsi que sa veuve, qu'on est allée chercher à Sénaillac.

Leur douleur faisait peine à voir, ce qui est compréhensible et nous prions toute la famille de trouver ici nos condoléances les plus sympathiques. M. Jean Mourgues était âgé de 72 ans.

Concorès

Succès scolaires. — Le 2 juin eut lieu à St-Germain, l'examen du certificat d'études primaires. Les 7 élèves présentés par nos écoles ont tous été reçus. Ce sont : Arpaillange Gaston, Cornaire Roger, Denenc André, Saby Julien, Casellas Fernande, Grangié Denise, Tédesco Anna, qu'ils reçoivent nos félicitations.

Notre fête locale. — C'est le dimanche 18 juin qu'aura lieu notre fête locale. Un Comité des fêtes a élaboré un magnifique programme où figurent de nombreuses attractions. Un orchestre de choix a été choisi. Deux rampeaux, deux bals seront installés et le soir un brillant feu d'artifice sera tiré sur les bords du Céou. C'est une belle journée à passer. Qu'on se le dise ! ! !

Anciens combattants. — Dimanche matin 11 à 10 heures, réunion annuelle des A.C. à la mairie. L'ordre du comprend : banquet intercantonal de Salviac ; adhésions de nouveaux membres ; compte rendu de l'année écoulée.

Camarades A.C., soyez tous présents.

Salviac

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine le décès survenu à Montpellier de Mme veuve Louise Durrand.

La défunte était âgée de 82 ans, elle était apparentée aux familles Albert Gau, ingénieur à la S.N.C.F. à Paris, qui vient d'acquérir la propriété de la Réquillou près Salviac, Charles et Lucien Alagnoux et Mlle Gabrielle Mériauge à qui nous présentons nos sincères condoléances.

Les orages. — A la suite d'un orage violent mais de courte durée, la foudre a pénétré dans les immeubles de Mmes veuves Teyssèdre et Lamontagne et M. Delmas, de Pechgaillard près Salviac, occasionnant des dégâts heureusement de peu d'importance.

A Bourboux, une longue traînée de flammes chevauchaient sur les pylones électriques.

Le temps reste lourd et fait prévoir pour les jours prochains, des orages saisonniers.

« Je marche droit délivrée d'une sciatique...

... qui m'a obligée à rester 1 mois et demi sur le dos, puis à marcher avec une canne, courbée en deux, pendant près de 14 mois. Rien n'y faisait. Le Gandol, lui, dès la première boîte, m'a soulagée. Je suis à la cinquième boîte de Gandol : je ne souffre plus, je marche et je cours comme à dix-huit ans ». (Mme Wojciechawski, 51, rue de la Liberté, à Vincennes). C'est que le Gandol après avoir éliminé l'acide urique l'empêche de se reformer dans l'organisme : 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (4e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire*

Téléphone ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication Iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies

RENSEIGNEMENTS

Avis aux exportateurs

La Chambre de Commerce de Paris vient de publier sous le titre « La pratique de l'exportation » un ouvrage de 340 pages (format in-quarto 210 × 270) contenant une documentation et des renseignements pratiques abondants, concernant les exportations de marchandises dans les colonies, possessions françaises d'outre-mer et dans les pays étrangers, notamment sur les formalités de toute nature auxquelles elles donnent lieu.

Il présente pour tous les industriels et commerçants se livrant, ou désirant se livrer à l'exportation de marchandises, une utilité incontestable.

Le prix de cet ouvrage est de 25 fr. Pour les envois par la poste, il y a lieu d'ajouter les frais d'envoi et d'emballage, soit 3 fr. 50 et d'adresser à la Chambre de Commerce de Paris, 27, avenue de Friedland, la somme de 28 fr. 50, par mandat, chèque bancaire ou chèque postal (compte de chèques postaux : Paris 29-57).

Un exemplaire est déposé au secrétariat de la Chambre de Commerce du Lot, à Cahors, où les intéressés peuvent le consulter.

Petites annonces économiques

A VENDRE, grande licence de Café-Hôtel. S'adresser à M. Guibert, notaire à Lauzerte (Tarn-et-Garonne).

Dernière heure

Pourparlers franco-turcs

D'Ankara. — Le départ d'Ankara du colonel Collet, délégué du haut-commissariat français des Etats du Levant, a été ajourné, quelques points de détail restant à régler dans le cadre du projet de règlement franco-turc.

Le projet de pacte tripartite

De Londres. — La réponse soviétique aux propositions anglo-françaises est considérée, à Londres, comme constituant un pas en avant. Elle équivaut à une acceptation, avec certaines modifications notamment en ce qui concerne les Etats baltes. On croit qu'un accord final avec la Russie est désormais possible.

En faveur de la paix

Cité du Vatican. — Les sondages que le Saint-Siège a entrepris le mois dernier auprès de certaines puissances en vue de frayer la voie à une détente en Europe se poursuivent normalement, mais il est inexact que le Pape est adressé de nouveaux messages aux hommes d'Etat responsables des principaux pays, contrairement aux informations publiées dans la presse étrangère.

Une alliance germano-italo-espagnole

De Berlin. — Le Reich a annoncé que la signature du pacte anglo-soviétique entraînerait une riposte immédiate de l'axe. Les milieux politiques allemands estiment que le renforcement des liens entre Tokio et l'axe serait une riposte trop molle. Le Reich voudrait entraîner l'Espagne dans une alliance germano-italo-espagnole.

Cabinet Immobilier

(20e année)

J. DELLARD

propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre

CAHORS

VENTE ET ACHAT toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce

Prêts hypothécaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 43

Jean D'AGRAIVES

PETITE SOURCE SOUS LES PALMES

Mais lorsque, à l'écart heureusement, du gros de la troupe bruyante, le Breton enfourcha sa bête et que celle-ci se leva, il lui fallut se cramponner, pour ne pas tomber, à la croix, par chance, très robuste de sa selle.

Un étrange et affreux supplice commença aussitôt, pour lui, variante de celui qu'il avait déjà enduré au départ de l'oasis d'El-Ariff.

Chaque balancement de la bête lui donnait une nausée. Une sorte de vertige le prenait.

Et ses pieds nus ne parvenaient point à garder leur place normale sur le pelage de l'encolure.

Pourtant, il n'avait pas encore dépassé les dernières masures de la bourgade de Bou-Eel-Djem.

Que serait-ce ? Que serait-ce plus loin ?

Le Mozabite, fort inquiet, ne quittait pas son maître des yeux, pressentant une chute fatale.

Une secousse, un écart subit du méhari blanc et pour sûr son sidi roulerait à terre !

Il avait fait tout son possible pour le retenir à Timzrit !

Etait-ce de sa faute si Dartel s'était obstiné de la sorte ?

C'était écrit ! Mieux valait, alors, somme toute, que l'accident se produisit sans trop tarder.

Ainsi pourrait-il ramener l'entêté Breton, tout de suite à ceux qui sauraient le soigner jusqu'à ce qu'il fût rétabli !

— Chabann ! Chabann !

Dieu l'exauçait ! Pour l'appeler de cette voix-là, d'une voix pareillement angoissée, il fallait que l'ingénieur fût à bout, et qu'il renonçât de lui-même à son sot projet, un projet qui n'avait pu naître que dans une cervelle d'insensé.

Le Beni-Mzab piqua donc sa monture qui vint se ranger contre celle du Breton, très pâle.

— Tu te sens mal ? questionna-t-il. Rentrons, sinon tu vas tomber.

— Attache-moi, intima la voix avec un reste d'autorité. Je ne veux pas flancher, te dis-je. Attache-moi : fais vite. Tu entends, il faut que je parte. J'arriverais à l'étape, si tu me soutiens par la ceinture et par les pieds.

Raisonner ?

Chabann savait bien qu'il n'obtiendrait pas gain de cause avec un pareil enragé !

Il obéit donc, obligea les deux chameaux à baraquer, à force de grands cris gutturaux et, dès que celui de Dartel se fut agenouillé par terre, il assujettit solidement son roumi, à l'aide d'une sangle qu'il lui passa autour des reins et d'une corde en fibre de palmier dont il lui maintint les chevilles.

Ainsi Pierre ne risquait-il plus de dégringoler, de deux mètres, et il pourrait mourir en selle !

...Dans la confusion du départ, personne n'avait fait attention à ce singulier manège.

La caravane, peu à peu, prenait son allure régulière et le méhari du Français, presque abandonné à lui-même, s'était placé de son chef aux tout derniers rangs de la file, qui allongeait son ombre bleue mouvante entre les dunes de sable.

Chabann maintenait difficilement sa bête rétive, tout à côté, cherchant à déchiffrer un signe de volonté, un sentiment sur le visage crispé du maître.

Il s'effrayait de plus en plus.

Les silhouettes des autres voyageurs suivaient les oscillations lentes de leurs hautes montures bossuées.

Au contraire, Pierre se tenait raide, tout d'une pièce dans sa *rahla*, la tête étrangement ballottante.

La seule preuve qu'il vécût encore était une grimace des lèvres quand son méhari trébuchait ou bien lorsqu'il changeait d'allure.

— Il ne finira sûrement pas la première étape. Il se meurt ! songeait le Beni-Mzab, perplexe. Et il se demandait avec une angoisse toujours croissante si son vrai devoir n'était pas d'avertir le bon Nourd-El-Din, de désobéir à Dartel, qui s'en apercevrait à peine, et de le reconduire tel que, jusqu'à l'oasis de Timzrit, pourvu qu'il en fût encore temps.

Mais s'était là décision grave, problème beaucoup trop difficile à résoudre pour sa cervelle.

Il s'abandonna donc — Mektoub ! — au fatalisme de sa race, qui n'est, le plus souvent d'ailleurs, qu'une paresse intellectuelle, et aussi à la somnolence invincible qui le gagnait d'être, de la sorte, rythmiquement balancé au pas de sa bête.

Il lui venait, d'ailleurs, une sorte d'orgueil confus d'être monté, comme les notables du convoi, alors que tous les chameliers, tous les esclaves, les serviteurs, trottaient dans la poussière intense, à pied, abrutis de soleil.

Les ombres s'étaient raccourcies et elles s'allongeaient à nouveau ; la chaleur devenait moins forte.

Contrairement aux prévisions pessimistes du Mozabite, l'ingénieur tenait toujours.

Même, il semblait bien qu'il dormait, la tête retombée cette fois, très en avant sur la poitrine.

Son visage était détendu. Son attitude épousait mieux l'oscillation du méhari.

Nul n'avait prêté attention, jusqu'à présent, à l'étranger et Chabann s'en félicitait, lorsqu'il s'avisa tout à coup, qu'un des membres de la caravane, un jeune homme, un adolescent à peine au sortir de l'enfance, s'était pris à les observer.

Il s'apprêtait à le houspiller, à le rabrouer d'importance quand l'inconnu se rapprocha.

— Oh ! croyant, ne t'avises-tu point que ton maître paraît malade ? Et qu'il est drôlement attaché à sa selle. Craindrais-tu pour lui ?

— Mêle-toi de ce qui te concerne ! répliqua le Beni Mzab, brusque. Mon maître est un peu fatigué et il ferme les yeux pour lutter contre les nausées, tu vois bien. Et s'il est attaché ainsi c'est qu'il est peu accoutumé à tenir sur un méhari.

— Ah vraiment ! fit le très jeune homme d'un ton quelque peu incrédule et sans faire mine, le moins du monde de s'éloigner du petit groupe.

A cet instant précis la bête, laissée à elle-même trébucha et il s'en fallut d'assez peu qu'elle ne s'abattit sur le flanc.

L'adolescent la prit alors par le bridon, d'un geste sûr et tout empreint d'autorité.

— Il ne faut pas l'abandonner de la sorte, dit-il à Chabann, d'un ton ferme qui n'invitait pas précisément à la réplique.

« Si le chameau tombait, ton maître risquerait d'être blessé sous son poids. Regarde. Il n'entend même pas, pour l'instant, ce que nous disons.

« Eh bien, puisque tu as, toi-même assez de mal à te tenir sur ta monture, ne t'inquiète pas ! Je m'en vais conduire celle-ci.

Solution commode qui convenait à la nonchalance habituelle, invétérée du Mozabite, lequel ne s'étonna même point d'un tel acte de charité à l'égard d'un infidèle, qui pour l'inconnu n'était rien !

Longtemps perdu dans une sorte de demi somnolence, — laquelle confinait à l'évanouissement, — Dartel reprit vaguement conscience aux premiers souffles d'air plus frais, présageant la brise du soir.

Aux cahots moins brusques, moins brutaux du méhari qui le portait, il se rendit compte que quelqu'un devait le tenir par la bride.

Les yeux vagues encore et brouillés, il aperçut une main d'enfant, haussée jusqu'au mufle de la bête, constata qu'un djellaba bleue trottait à trois pas devant lui. Et sans qu'il sût du tout pourquoi, il éprouva, de cette présence, une sorte de réconfort.

Il lui semblait, en vérité, qu'il venait seulement de quitter Bou-El-Djem depuis une heure. Et pourtant, le soleil baissait et rougissait sur l'horizon.

La chaleur était moins pénible.

Et comme il arrive fréquemment, dans ces sortes d'accès de fièvre, il éprouvait un soulagement indéniable à la fin du jour !

(à suivre).

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cajarc à Cahors, Fumel à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT

50 0/0 *de réduction*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Maurs à Figeac, pour

FIGEAC

50 0/0 *de réduction*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.).

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Pour la Foire du Gravier à Agen

A l'occasion de la Foire du Gravier qui se tiendra à Agen du 4 au 12 juin 1939, la Société Nationale des Chemins de Fer Français délivrera, les 5 et 11 juin, au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de: Auch, Marmande, Le Buisson, Montauban à Agen ; Condom à Port-Sainte-Marie ; Penne à Villeneuve-sur-Lot ; Monsempron-Libos à Cahors, des billets spéciaux d'aller et retour à demi-tarif en 3e classe, valables le jour de la délivrance, sans faculté de prolongation. Renseignez-vous dans les gares.

Le choix d'une villégiature

LES GUIDES RÉGIONAUX S.N.C.F.

Simples, clairs, bien illustrés, les Guides régionaux S.N.C.F. vous permettront de mieux choisir votre lieu de villégiature et lorsque vous l'aurez trouvé, de préparer d'agréables excursions pour la visite des sites environnants, qui augmenteront l'agrément de votre séjour.

Vous trouverez ces guides dans les bibliothèques des principales gares françaises aux prix suivants :

Gascogne, Toulouse, Lourdes, Pyrénées Centrales et Ariégeoises	3 »
Carcassonne, Narbonnaise, Montagne Noire, Gorges du Tarn	2 »
Roussillon, Côte Vermeille, Pyrénées de l'Est, Andorre	2 »
Landes, Côte Basque, Côte d'Argent, Pyrénées de l'Ouest	3 »
Périgord, Quercy, Rouergue, Albigeois	3 »
De la Basse-Loire à la Gironde	3 50
Châteaux et Plages de la Loire	3 »
Poitou, Angoumois, Bordelais	2 »
Bourbonnais, Auvergne	3 »
Le Nord de la France	6 »
Alsace et Lorraine	5 »
Berry, Limousin	3 »
Normandie	4 »
Bretagne	4 50

Essuie-glace obligatoire sur toutes les automobiles

L'article 22 du code de la route : *Organes de manœuvre, de direction et de visibilité*, stipule que le pare-brise doit être muni d'un essuie-glace à la fois *automatique* et pouvant être manœuvré *à la main* en cas de défaillance de la commande mécanique.

Un nouvel arrêté publié, au *Journal officiel*, établit que :

A partir du 31 décembre 1938 toute voiture neuve mise en circulation devra être équipée de l'essuie-glace conforme à la description ci-dessus rappelée.

A partir du 30 juin 1939, les autobus et autocars, les camions de plus de 3.000 kilos de poids total en charge, mis en circulation avant le 1er janvier 1939, devront être équipés dudit essuie-glace.

Enfin, au 31 décembre 1939 *tous* les véhicules circulant en France devront avoir l'essuie-glace automatique et à main.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

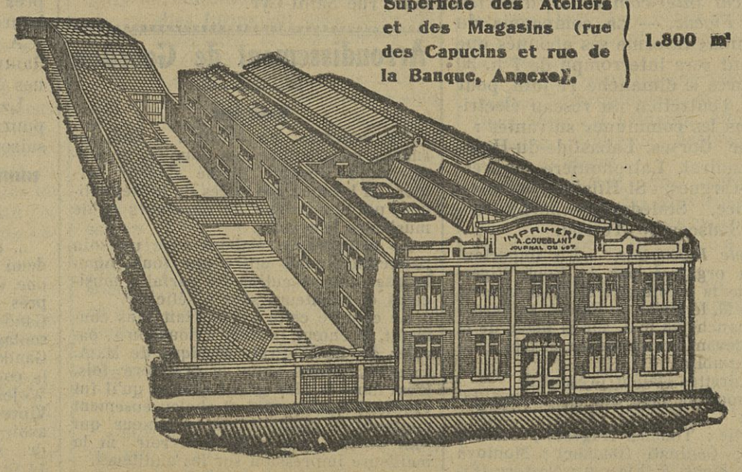

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le Dr ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques,** et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, **fortifie les bronches.** »

Prix du flacon : 15 francs

SERVICE D'ETE 1939 (depuis le 15 Mai)

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	EXP. (1)	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	10 15	»	19 25	20 15	21 45	»	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	10 28	»	19 37	20 25	21 59	22 50	»
LIMOGES arrivée	»	»	15 29	»	0 15	0 36	2 38	5 10	»
LIMOGES départ.	»	»	15 44	»	0 18	0 40	2 47	5 40	»
BRIVE... arrivée	»	»	17 03	»	1 34	1 56	4 3	7 20	»
BRIVE... départ.	8 14	13 33	17 9	18 3	1 40	2 1	4 18	7 33	»
Gignac-Cressensac.	8 50	14 5	—	18 34	»	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	9 12	14 36	17 46	18 52	»	—	4 58	8 12	»
CAZOULES.....	9 19	14 43	—	18 58	»	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	9 24	14 48	—	19 2	»	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 33	14 57	—	19 10	»	—	—	—	»
Nozac.....	9 42	15 6	—	19 18	»	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 55	15 19	18 8	19 27	»	—	5 23	8 36	»
Saint-Clair.....	10 4	15 28	—	19 35	»	—	—	—	»
Dégagnac	10 14	15 38	—	19 44	»	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 24	15 48	—	19 53	»	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 34	15 58	—	20 2	»	—	—	—	»
Espère.....	10 42	16 6	—	20 9	»	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 51	16 15	18 43	20 18	3 09	3 32	6 »	9 13	»
CAHORS départ .	11 45	17 20	18 47	»	3 13	3 36	6 4	9 18	7 49
Sept-Ponts.....	11 56	17 30	—	»	»	—	—	—	7 54
Cieurac	12 11	17 44	—	»	»	—	—	—	8 3
Lalbenque.....	12 18	17 51	—	»	»	—	—	9 42	8 9
Caussade.....	12 46	18 26	19 27	»	»	—	6 45	10 3	8 31
MONTAUBAN arr.	13 17	19 2	19 47	»	4 7	4 30	7 4	10 23	8 56
TOULOUSE.. arr.	14 8	»	20 37	»	4 48	5 11	7 45	11 25	

(1) A lieu du 2 juillet au 1er octobre inclus.

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	Autorails	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	DIRECT 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. (2) 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	5 58	—	8 35	»	13 10	—	15 52	17 20	21 5	22 50	23 20
MONTAUBAN. d.	6 8	—	9 17	11 4	13 51	—	16 37	18 12	21 45	23 31	0 »
Caussade.....	6 47	—	9 35	11 29	—	—	17 16	18 32	22 4	—	—
Lalbenque.....	7 23	—	—	11 54	—	—	17 56	18 55	—	—	—
Cieurac	7 31	—	—	11 59	—	—	18 4	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	7 41	—	—	12 8	—	—	18 14	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 47	—	10 9	12 13	14 40	—	18 20	19 12	22 40	0 20	0 52
CAHORS... dép.	8 13	—	10 13	12 14	14 44	13 27	»	19 17	22 44	0 24	0 56
Espère.....	8 27	—	—		—	13 38	»	19 28	—	—	—
St-Denis-Catus...	8 40	—	—		—	13 49	»	19 39	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 53	—	—		—	14 1	»	19 51	—	—	—
Dégagnac	9 2	—	—		—	14 8	»	19 58	—	—	—
Saint-Clair.....	9 10	—	—		—	14 16	»	20 6	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 23	—	10 51		—	14 26	»	20 16	23 24	—	—
Nozac.....	9 30	—	—		—	14 33	»	20 23	—	—	—
Lamothe-Fénel...	9 38	—	—		—	14 41	»	20 31	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	9 45	—	—		—	14 47	»	20 37	—	—	—
CAZOULES.....	9 51	—	—		—	14 53	»	20 43	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	10 4	—	11 11		—	15 2	»	20 54	23 45	—	—
Gignac-Cressens..	10 32	—	—		—	15 28	»	21 20	—	—	—
BRIVE.... arr.	10 57	—	11 49		16 11	15 53	»	21 45	0 23	1 54	2 24
BRIVE.... dép.	»	—	11 56		16 17	—	»	»	0 29	2 »	2 30
LIMOGES. arr.	»	—	13 20		17 34	—	»	»	1 49	3 14	3 47
LIMOGES. dép.	»	—	13 35		17 43	—	»	»	2 2	3 21	3 50
PARIS.. (A.) arr.	»	—	18 53		22 29	—	»	»	6 43	8 32	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»	—	19 5		22 40	—	»	»	6 55	8 43	8 50

Continue sur Libos et Agen

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 heures et arrive à Brive à 7 h. 18.
(2) A lieu tous les jours, du 2 juillet au 1er octobre.

MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS

	Autorails		MARCH.-VOY.		Autorails	
MONTAUBAN.....	»	11 4	13	51	16	35
CAHORS.....	»	12 13	14	40	18	20
CAHORS.....	7 4	12 14	15	51	18	50
Mercuès.....	7 17	12 24	16	10	19	»
Douelle (*Arrêt*).....	7 21	12 *a* 27	16	17	19	*a* 3
Parnac.....	7 30	12 31	16	28	19	7
Luzech.....	7 36	12 36	16	36	19	13
Pont de Castelfranc.	»	12 43	»		19	20
Castelfranc.....	7 46	12 46	16	50	19	23
Prayssac (*Arrêt*).....	7 50	12 49	16	56	19	26
Puy-l'Evêque.....	7 57	12 55	17	6	19	32
Duravel.....	8 3	13 1	17	16	19	38
Soturac-Touzac.....	8 10	13 7	17	26	19	44
Fumel.....	8 20	13 15	17	40	19	52
LIBOS.....	8 25	13 19	17	46	19	56

LIBOS, CAHORS à MONTAUBAN

	Autorails		Autorails			
LIBOS... dép.....	6 41	9 5	13	27	18	14
Fumel.....	6 45	9 13	13	31	18	21
Soturac-Touzac.....	6 53	9 27	13	39	18	32
Duravel.....	7 »	9 37	13	46	18	39
Puy-l'Evêque.....	7 6	9 47	13	52	18	46
Prayssac (*Arrêt*).....	7 12	10 »	13	58	18	55
Castelfranc.....	7 15	10 7	14	1	19	»
Pont de Castelfranc.	7 *a* 17	»	14	*a* 4	»	
Luzech.....	7 24	10 28	14	11	19	12
Parnac.....	7 30	10 41	14	16	19	21
Douelle (*Arrêt*).....	7 *a* 34	10 50	14	*a* 20	19	27
Mercuès.....	7 38	10 58	14	23	19	33
CAHORS.....	7 47	11 16	14	33	19	46
CAHORS.....	7 49	11 45	17	20	»	
MONTAUBAN.....	8 56	13 17	19	2	»	

De CAHORS à CAPDENAC

CAHORS.....	7 52	»	11 23	17 47
Cabessut.....	7 56	»	11 29	17 53
Arcambal.....	8 6	»	11 37	18 1
Vers.....	8 14	»	11 43	18 9
Saint-Géry.....	8 18	»	11 48	18 13
Conduché.....	8 28	»	11 58	18 23
Saint-Cirq-la-Popie..	8 34	»	12 3	18 29
St-Martin-Labouval..	8 40	»	12 10	18 35
Calvignac.....	8 46	»	12 15	18 41
Cajarc.....	8 54	»	12 23	18 49
Montbrun.....	9 2	»	12 30	18 57
Toirac.....	9 9	»	12 37	19 4
Lamadeleine.....	9 19	»	12 47	19 14
CAPDENAC.....	9 27	»	12 55	19 22

De CAPDENAC à CAHORS

CAPDENAC.....	7 30	13 »	»	17 5
Lamadeleine.....	7 38	13 8	»	17 13
Toirac.....	7 47	13 17	»	17 22
Montbrun.....	7 53	13 22	»	17 28
Cajarc.....	8 1	13 29	»	17 36
Calvignac.....	8 9	13 37	»	17 44
St-Martin-Labouval..	8 15	13 43	»	17 50
Saint-Cirq-la-Popie..	8 21	13 49	»	17 56
Conduché.....	8 29	13 55	»	18 2
Saint-Géry.....	8 39	14 5	»	18 14
Vers.....	8 44	14 10	»	18 18
Arcambal.....	8 50	14 16	»	18 25
Cabessut.....	8 59	14 25	»	18 33
CAHORS.....	9 5	14 31	»	18 40

St-Denis-près-Martel à Aurillac

				EXP.
St-Denis-près-Martel.	4 48	9 15	14 40	17 58 18 46
Vayrac.....	4 56	9 23	14 47	18 4 18 52
Bétaille (*arrêt*).....	5 »	9 28	14 51	18 9 18 *a* 55
Puybrun.....	5 8	9 36	15 59	18 15 19 *a* 1
Bretenoux-Biars....	5 17	9 44	15 7	18 24 19 7
Port-de-Gagnac.....	5 23	9 50	15 13	18 31 19 *a* 12
Laval-de-Cère.....	5 31	9 58	15 20	18 39 19 20
Lamativie.....	5 50	10 16	15 37	18 56 19 *a* 34
La Roquebrou.....	6 25	10 43	16 2	19 21 19 *a* 58
AURILLAC.. arrivée.	7 13	11 20	16 37	19 58 20 35

Aurillac à St-Denis-près-Martel (1)

AURILLAC.. départ.	5 50	6 30	10 40	17 18	21 50	
La Roquebrou.....	6 16	7 11	11 18	17 53	22 27	
Lamativie	6 *a* 38	7 35	11 42	18 21	22 51	
Laval-de-Cère	6 52	7 50	11 58	18 40	23 6	
Port-de-Gagnac.....	6 *a* 58	7 57	12 5	18 48	—	
Bretenoux-Biars	7 5	8 8	12 19	19 8	23 23	
Puybrun.....	7 *a* 12	8 15	12 26	19 15	23 32	
Bétaille (*arrêt*).....	7 *a* 18	8 22	12 33	19 22	—	
Vayrac.....	7 22	8 30	12 38	19 28	23 43	
St-Denis-près-Martel.	7 28	8 37	12 45	19 35	23 50	

(1) Du 2 Juillet au 1er Octobre.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

			EXP.		Périodique jour de foire	
Le Buisson. dép.	»	7 33	10 39	17 14		19 42
Sarlat..... dép.	»	8 22	12 1	17 49	18 »	20 31
Cazoulès.....	»	»	12 36	18 15	19 3	»
Souillac.....	»	»	12 46	18 20	19 13	»
	»	»	13 47	18 20		
Le Pigeon.....	»	»	14 »	18 28	»	»
Baladou. Arrêt.	»	»	»	—	»	»
Martel.....	»	»	14 10	18 38	»	»
St-Denis-p.-Mart.	»	»	14 19	18 45	»	»

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	7 29	—	—	—	13 5	—
Martel.....	7 38	—	—	—	13 19	—
Baladou.....	—	—	—	—	—	—
Le Pigeon.....	7 46	—	—	—	13 28	—
	7 54	—	—	—	13 37	—
Souillac.....	7 54	6 15	—	—	14 27	—
Cazoulès.....	8 »	6 23	—	—	14 34	—
Sarlat.....	8 27	7 28	—	—	15 15	—
		—	5 30	—		17 57
Le Buisson. ar.	9 1	—	6 14	—	15 59	18 41

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

							Navettes autorail entre Capdenac et Figeac à	
TOULOUSE. dép.	»	»	»	10 1	15 45			19 45
CAPDENAC. ar.	»	»	»	13 31	19 7			23 23
CAPDENAC. d.	2 27	7 »	11 15	13 43	19 30			23 43
FIGEAC.....	2 52	7 25	11 26	13 55	19 43			23 55
Le Pournel.....	—	7 46	11 45	14 14	20 2			—
Assier.....	3 42	7 57	11 55	14 23	20 12			0 21
Flaujac (halte)...	—	8 7	12 3	14 32	20 20			—
Gramat.....	5 7	8 23	12 17	14 45	20 33			0 39
Rocamadour.....	5 19	8 37	12 27	14 56	20 44			0 49
Montvalent.....	5 36	8 56	12 41	15 9	20 57			—
St-Denis-p.-Martel arr.	5 47	9 7	12 50	15 20	21 6			1 9
St-Denis-p.-Martel dép.	5 58	9 14	13 1	15 24	21 13	16 30		1 13
Quatre-Routes....	6 9	9 24	13 11	15 33	21 23	16 38		—
Turenne.....	6 21	9 34	13 21	15 41	21 32	et		—
BRIVE..... ar.	6 54	9 55	13 44	16 1	21 52	17 20		1 46
PARIS (Orsay) ar.	—	19 5	»	22 40	5 30	17 29		8 43

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

					(Orsay)	(1)	Navettes autorail entre Figeac et Capdenac à	
PARIS (Aust.) d.	21 12	22 50	7 5	»	10 15	»		16 45
Brive..... dép.	3 47	8 »	13 54	»	17 12	18 16		16 52
Turenne.....	4 8	8 22	14 14	»	17 33	18 52		et
Quatre-Routes....	4 16	8 30	14 22	»	17 41	19 3		17 46
St-Denis-p.-Martel arr.	4 23	8 37	14 29	»	17 48	19 15		17 58
St-Denis-p.-Martel dép.	4 29	8 42	14 33	»	17 52	19 40		
Montvalent.....	—	8 55	»	»	18 5	19 58		
Rocamadour.....	4 53	9 12	14 58	»	18 21	20 46		
Gramat.....	5 4	9 24	15 8	»	18 32	21 7		
Flaujac (halte)...	—	9 36	15 20	»	18 43	»		
Assier.....	5 23	9 46	15 26	»	18 53	21 42		
Le Pournel.....	—	9 55	»	»	19 2	»		
FIGEAC..... dép.	5 46	10 21	15 48	7 21	19 19	22 13		
CAPDENAC ar.	5 55	10 31	15 57	7 28	19 28	22 26		
CAPDENAC d.	6 29	11 14	16 10	»	19 43	»		
TOULOUSE.....	9 12	15 32	19 13	»	23 29	»		

(1) N'a lieu que du 1er juillet au 1er octobre entre St-Denis et Capdenac.

De Sarlat à Gourdon (*Service assuré par M. Artigalas*)

SARLAT.....	8 24	»	11 »	13 30	16 45	16 50	
Carsac.....	8 35	»	11 19	13 46	17 2	17 7	
Grolejac	8 42	10 30	11 39	13 56	17 11	17 15	
St Cirq Madelon	8 53	10 47	11 53	14 13	17 24	—	
Payrignac.....	9 3	10 57	12 5	14 24	17 35	—	
GOURDON	9 13	11 »	12 10	14 35	17 50	—	

De Gourdon à Sarlat (*Service assuré par M. Artigalas*)

GOURDON.....	6 50	—	11 30	15 25	17 »	
Payrignac.....	7 6	—	11 43	15 40	17 13	
St-Cirq-Madelon.....	7 17	—	11 56	15 51	17 26	
Grolejac.....	7 30	10 30	12 11	16 11	17 41	
Carsac.....	7 39	10 45	12 22	16 13	17 53	
SARLAT.....	7 55	11 5	12 35	16 35	18 10	

a. — Ce signe désigne un arrêt facultatif. (Pour descendre, demander l'arrêt au chef de train ; pour monter, s'adresser au personnel du point d'arrêt ou à défaut faire signe au conducteur).

NOTA. — Indépendamment des services d'autorails mentionnés ci-dessus, il existe également de nombreux trains. RENSEIGNEZ-VOUS DANS LES GARES.